



PLH



Communauté  
 Agglomération  
 Saumur Val de  
 Loire

**Maître d'ouvrage :** Saumur Val de Loire Agglomération

**Mission :**

- Diagnostic
- Orientations stratégiques
- Programme d'actions
- Assistance à la validation du projet

**Avancement :** Finalisée 2020

**Partenaire :**

- Novascopia

**Coordonnées du maître d'ouvrage :**

Mr le Président  
 Saumur Val de Loire Agglomération  
 Tél : 02 41 40 45 50

**objectifs de la mission**

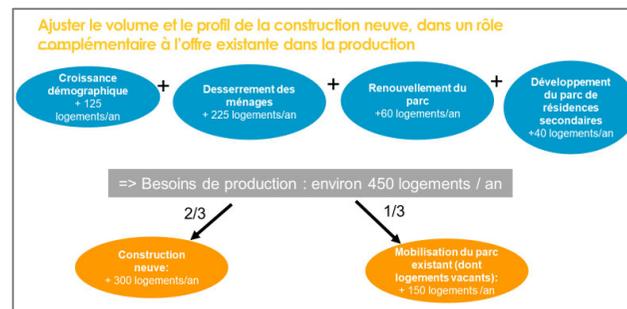
L'étude aborde l'ensemble des éléments et volets attendus dans un Programme Local de l'Habitat (l'adéquation de la production de logements au regard des objectifs et des besoins identifiés sur le territoire, les besoins d'intervention dans le parc existant, les besoins des publics spécifiques, la gouvernance...). La question du positionnement résidentiel de Saumur-Val-de-Loire par rapport aux territoires voisins est un sujet central dans la réflexion pour l'élaboration du nouveau PLH ; elle constitue un fil directeur tout au long de la démarche.

« Le diagnostic est complet et détaillé. Il permet de comprendre les enjeux des différents marchés de l'habitat de cet EPCI. Les entretiens réalisés auprès des acteurs locaux et les ateliers territoriaux ont permis d'alimenter le diagnostic de manière qualitative. Les enjeux issus du diagnostic sont clairement posés, notamment ceux liés à la gouvernance. Le projet répond aux enjeux du Plan Départemental de l'Habitat et de l'Hébergement de Maine-et-Loire. L'EPCI souhaite développer une stratégie d'actions pour l'ensemble des communes. Il convient de souligner des actions intéressantes pour soutenir l'animation du PLH. Le bureau du CR2H souligne l'ambition de ce PLH, notamment sur la remise sur le marché de logements vacants et sur l'attractivité résidentielle. Le bureau du CR2H encourage la collectivité dans la mise en œuvre de ce programme d'actions ambitieux et émet un avis favorable sur le premier PLH de Saumur Val de Loire. »

Avis du Bureau CRHH Pays de la Loire – Saumur val de Loire Agglomération

« Les services de l'Etat et le CR2H ont émis un avis favorable à notre PLH sans demande de modification, soulignant le caractère ambitieux de celui-ci. Ce sans faute dans l'élaboration de notre PLH, comble pleinement les élus mais aussi les services. A titre personnel, je veux vous remercier pour la qualité des contacts que nous avons eus et le sérieux du travail que vous avez fourni. Ce résultat n'est pas le fruit du hasard... »

Jean Marie Poiron - Conseiller délégué en charge du PLH Saumur Val de Loire



**Scénario: « le pari de l'attractivité résidentielle »**

- ... Mais également un scénario volontariste :
  - Dans la projection INSEE, la croissance de la population serait uniquement portée par les seniors (65 ans et plus), dont le nombre devrait progresser de 2%/an en moyenne, alors que le nombre de moins de 65 ans devrait baisser.
- L'ambition retenue pour le PLH sera de jouer cette carte de l'attractivité résidentielle auprès du « plus grand nombre », et donc d'une diversité de profils de ménages :
  - jeunes actifs et étudiants, cadres, familles avec enfants...
  - Avec l'affirmation de la CASVL : un territoire avec comme atout majeur un rapport « qualité / prix » résidentiel et du cadre de vie, par rapport notamment à l'agglomération angevine.

